



Transports scolaires partiellement assurés le mardi 14/02

publié le 13/02/2012

Sommaire :

- Aigre C1
 - Aigre C2
-

En raison des conditions climatiques, 2 circuits spéciaux seront mis en place pour le mardi 14/02 :

● Aigre C1

7h25 Verdille

7h50 Le Fouilloux

7h54 La Chapelle

7h58 Pont Roux

8h00 Marcillac

8h02 Lanville

8h10 Aigre

● Aigre C2

7h18 Luxé Gare

7h21 La basse Terne

7h26 Fouqueure D739

7h32 Villejésus

7h36 Basseville

7h45 Tusson (1/2 tour)

8h00 St-Fraigne Bourg (1/2 tour)

8h10 Aigre

Document joint

 MARDI_14_FEVRIER_2012 (PDF de 91.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.